

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme de constructions groupées avec modification de voirie sis **7332 SIRAUT, rue des Etangs**, parcelle cadastrée **section B n° 623n**

Le projet consiste en la **construction de 14 habitations pour le compte de la société ABI s.a., représentée par M. DIEU Stéphane**, et présente les caractéristiques suivantes :

Application de l'article R.IV.40-1.7° relatif au permis d'urbanisme soumis à modification de voirie.

Ecarts au Schéma de développement communal :

- Le nombre de logements est inférieur à 20 logements/hectare

Ecarts au Guide communal d'urbanisme :

- La hauteur du mur gouttereau supérieure à 4.50 m
- Le recul sur alignement non conforme
- Débordement de toitures proscrit

L'enquête publique est ouverte **du 22 octobre 2018 au 21 novembre 2018** (séance de clôture à 11h).

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : rue de Chièvres, 17 à 7333 TERTRE, Service Aménagement du Territoire (Hall de Maintenance)

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ;

- les mardis des dates d'ouverture d'enquête publique jusqu'à 20 heures (sur RDV 24 heures à l'avance - téléphone : 065/76.19.00 - mail : info@saint-ghislain.be).

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue de Chièvres, 17 à 7333 TERTRE,

- par télécopie au numéro : 065/76.20.00

- par courrier électronique à l'adresse suivante : info@saint-ghislain.be

- remises au Secrétariat Communal, dont le bureau se trouve rue de Chièvres, 17 à 7333 TERTRE (Château I)

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service de l'Aménagement du territoire ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

Pour toutes explications sur le projet : Service Aménagement du Territoire (Hall de Maintenance) rue de Chièvres, 17 à 7333 TERTRE - 065/76.19.00

Le 14/10/2018